

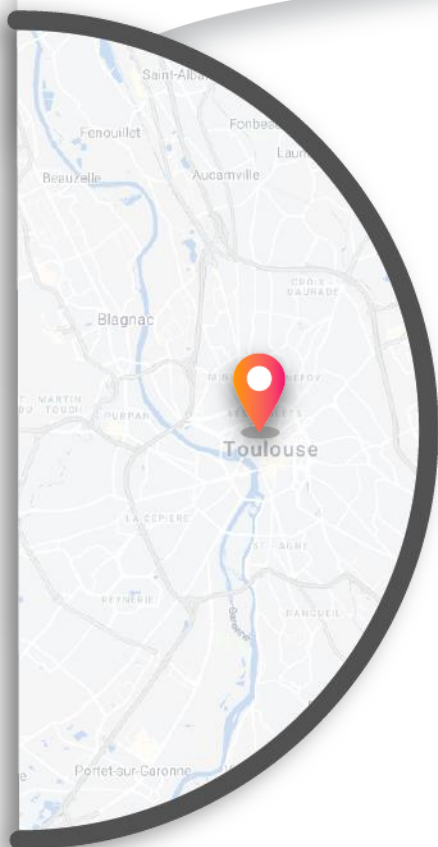
CITIZ Occitanie

SCIC SA

Créée en 2008

9 salariés

CA 2021 : 974 473 €



CITIZ propose un service de mobilités partagées d'intérêt collectif, attractif, accessible, complémentaire de l'offre publique, qui encourage et accompagne la réflexion individuelle et sociétale sur la propriété, l'usage raisonné, l'impact économique et environnemental des moyens de déplacements.



« Une solution éthique et écologique de mobilité partout en France »

Rayonnement



Rayonnement régional

Dispositifs d'accompagnement mobilisés



CITIZ Occitanie

SCIC SA

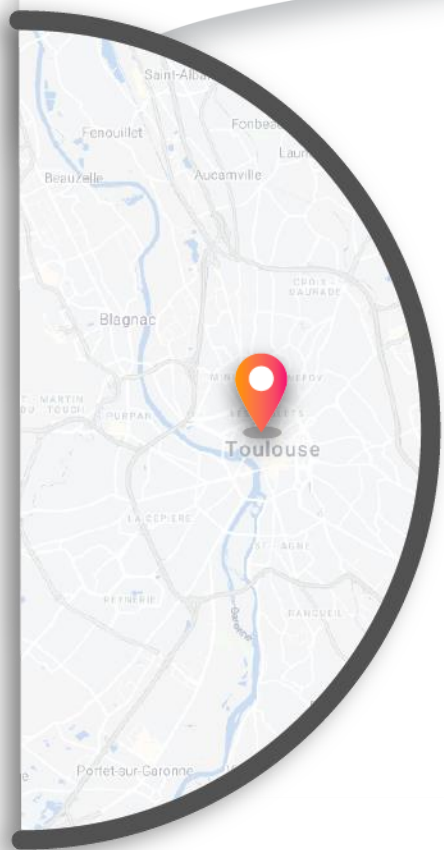
Créée en 2008

9 salariés

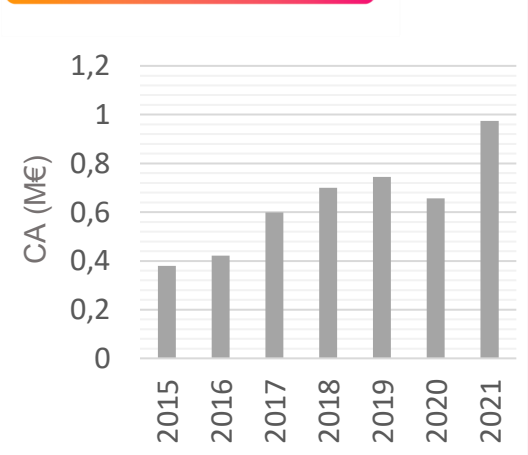
974 473€ de CA en 2021



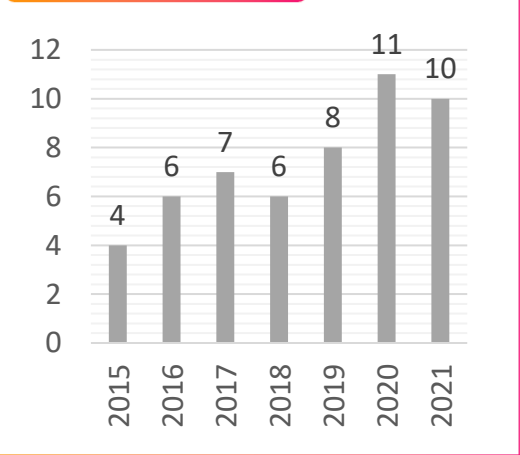
« Des actions 100% d'utilité publique pour repenser l'usage de l'espace public »



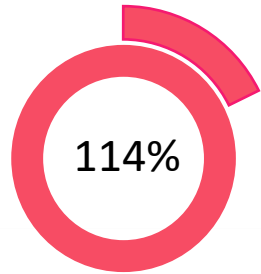
Évolution du chiffre d'affaires



Évolution des effectifs



Poids du chiffre d'affaires



Le chiffre d'affaire de CITIZ Occitanie représente 114% de ses charges d'exploitation. CITIZ Occitanie a ainsi trouvé son modèle économique depuis 2017 en couvrant l'intégralité de ses charges d'exploitation grâce à son activité.

UTILITÉ SOCIALE



Finalité de l'organisation

Amener les citoyens à repenser leur rapport à la propriété individuelle et à leur usage de la voiture personnelle dans les trajets du quotidien.

Objectifs

Nous voulons verdier l'ensemble de la flotte pour des raisons écologiques et politiques, ce qui change le parcours utilisateurs, et aussi étendre notre action aux EPCI voisins et au niveau régional pour toucher des publics moins urbains.

Cibles

CITIZ touche plutôt une population hyper-urbaine avec des contraintes financières ou pratiques fortes sur l'usage d'une voiture personnelle mais vise aujourd'hui aussi une population péri-urbaine n'ayant pas les moyens d'avoir une voiture mais dont l'usage est nécessaire.

Spécificités du modèle économique

L'autopartage est un secteur à perte mais à partir de 100 véhicules, CITIZ trouve son équilibre économique. Nous sommes très attentifs à l'entretien des véhicules pour un service irréprochable. Pour rester inclusif et ne pas tomber dans le 100% digital, nous maintenons des services matériels qui peuvent ne pas être rentables pour nous.

Prix et concours gagnés :

2020 / Prix Toulouse Impact
2017 / Prix Habitat et initiatives solidaires (groupe Les Chalets)
2010 / Trophées du tourisme responsable, catégorie Ecomobilité (Voyages-sncf.com)



CONTRIBUTION TERRITORIALE



Exemple de coopération

CITIZ travaille en partenariat étroit avec COCOON Auto qui est une entreprise adaptée de nettoyage écologique en vélo-cargo.

Nous avons également une offre commune avec la Maison du Vélo.

Dépenses

Le premier poste de dépense est France autopartage qui est une coopérative. L'entretien mécanique n'est malheureusement pas réalisé par une structure de l'ESS car nos besoins sont trop importants mais l'entreprise est tout de même membre de notre SCIC.

Plus value pour la métropole

CITIZ est très largement utilisée par le tissu ESS en apportant une solution peu coûteuse à des entreprises vertueuses. Nous nous attachons à être un partenaire éthique de mobilité tout en étant complémentaire des transports en commun pour diminuer l'impact de la voiture individuelle en ville.

Retombée presse :

- locales : 120 articles ou mentions depuis 2008 (France Bleu, CNews, Touléco, La Dépêche, 20minutes, objectifnews, 1 France Bleu, 1 La tribune Toulouse, 1 Centre presse, 2 Côté Toulouse, Mobilité Le Mag, Boudu, Clutch, Participer, Radio Vinci, Actu Toulouse,...)
- régionales : France3 ; Entreprises MP ; Le progrès, Midi Libre,...
- nationales : Au travers des articles sur France AutoPartage (Réseau national Citiz) et de l'AAA (Association des Acteurs de l'Autopartage)



ACHATS



National
10 %



Métropole
90 %

GOVERNANCE

Gouvernance collective

Elle est constituée d'un conseil d'administration et de sociétaires avec 4 collèges (bénéficiaires, partenaires publics et privés, salariés) qui votent en AG. Nous encourageons une transparence totale au sein de l'équipe salariée jusqu'à la co-construction de la politique salariale.

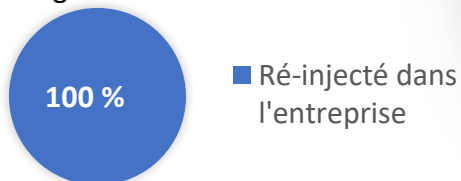
Une demi-journée par semaine dédiée au co-développement. Les salariés sont obligatoirement présents au CA pour que celui-ci soit valide.

Échelle de salaire

Le salaire le plus haut est 1,4 fois supérieur au salaire le plus bas.



Partage des excédents



Égalité femmes-hommes

La direction est paritaire bien que le directeur soit un homme. Deux-tiers des administrateurs sont des hommes et deux-tiers des employés sont des femmes. Nous n'avons pas de pratiques spécifiques en place au niveau du réseau. Une évaluation est en cours en interne mais en est aux prémices.



ENVIRONNEMENT

Achats responsables

Tous nos achats de matériel et de mobilier se font auprès de structures de réemploi de l'ESS. Nos achats sont au maximum réalisés dans des structures de l'ESS (cafés, fourniture de bureau) et pour nos prestataires, nous privilégions des entreprises responsables qui pratiquent l'insertion comme Cocoon Auto.

Gestion des déchets

Les déchets sont triés en tri 5 flux. Les seuls déchets générés sont ceux de la vie de bureau.

Plus-value environnementale

La pollution d'une voiture en autopartage est inférieure à la moyenne car les véhicules sont plus récents et mieux entretenus, démarrent moins souvent à froid.

L'autopartage diminue l'occupation des sols et l'artificialisation avec la possibilité pour les collectivités de supprimer des emplacements de stationnement pour d'autres usages (îlot de fraîcheur, terrasse de bistrot, petits jardins).



« Il est essentiel de rendre possible la prise en charge d'un déplacement CITIZ par Pôle Emploi pour qu'un chercheur d'emploi puisse se rendre sans difficulté à son entretien d'embauche »

« Notre objectif est aujourd'hui d'essaimer dans toute l'Occitanie et d'agir auprès des collectivités comme des innovateurs de la mobilité pour leur proposer des solutions ambitieuses et complémentaires de mobilité durable. »